

Communiqué de presse du 12 février 2009

Pour le mouvement associatif, le seul plan de relance durable, c'est de placer l'humain au cœur de l'économie

Réunies le jeudi 12 février, les instances représentatives du mouvement associatif français ont réagi aux propositions du plan de relance gouvernemental. Si tous les signaux économiques et sociaux sont au rouge en ce début d'année 2009, et que la grande majorité des français commence à ressentir les effets concrets de la crise, cette situation sans précédent appelle de nouvelles réponses. Et des réponses plus humaines, qui vont bien au-delà des recettes déjà éprouvées comme la relance par les travaux publics et l'injection de liquidités dans le système bancaire et entrepreneurial.

La CPCA demande aux pouvoirs publics de considérer le secteur associatif comme un levier à part entière d'un plan de relance durable de notre économie. Cette vision repose sur une connaissance et une reconnaissance de ce qu'a produit de meilleur le partenariat public-privé non lucratif depuis des décennies (éducation, santé, action sociale, loisirs, culture, sport etc.)

Ce sont ces acquis que les français plébiscitent aujourd'hui en soutenant massivement l'action associative : ils sont 40% à penser que les associations sont les plus efficaces pour délivrer des services sociaux, 80% à souhaiter qu'à l'avenir le poids des associations dans l'économie augmente ou se maintienne à son niveau actuel économique¹, enfin 36% considèrent ainsi que la solution à la crise viendra des associations de citoyens.²

Acteur responsable et constructif, le mouvement associatif organisé fait les propositions suivantes :

- ▶ Pour répondre à l'augmentation des besoins sociaux dus à la crise : un plan national de développement des services sociaux d'intérêt général avec le secteur privé non lucratif

Sur la base d'un recensement commun, l'ouverture de concertations sectorielles nationales sur les besoins de la population prioritairement identifiés et l'établissement de conventions de financements pluriannuels d'objectifs pour la période 2009-2012 (ministères des affaires sociales, de l'éducation nationale, de la santé et des sports, secrétariat d'Etat à la ville, Haut commissariat aux solidarités actives et la jeunesse etc.).

- ▶ Pour répondre à la montée du chômage : un plan emploi durable dans les associations au service de mission d'intérêt général

Avec la renégociation nationale et sectorielle du plan emploi aidé 2009 dans une logique pluriannuelle permettant une aide aux postes d'encadrement, un accompagnement et une formation des emplois aidés,

Ces propositions ne sont pas exhaustives. Elles forment un tout dans le cadre d'une ambition nouvelle pour la politique associative de notre pays. La plupart de ces mesures sont d'application immédiate. Elles relèvent toutes de la concertation engagée dans le cadre de la préparation de la conférence nationale de la vie associative qui doit se tenir en 2009 sous l'égide du Président de la République. Toutes ces mesures soutiennent directement et immédiatement la croissance interne dans la mesure où elles concernent des activités économiques créatrices d'emplois (pas d'investissement), à dimension non lucratives (qui ne rémunèrent aucun capital privé), et de nature non délocalisables.

¹ Cf. sondage Deloitte-crédit coopératif-Chorum –CSA « que pensent les européens de leurs associations ? » septembre 2008.

² Cf. sondage Secrétariat d'Etat à la prospective – TNS SOFRES janvier 2009.

Contact Presse : Erik Lavarde, CPCA, 28 place Saint-Georges, 01 40 36 80 10, <http://cpca.asso.fr>

La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) est l'instance où se rassemblent les différentes structures sectorielles et affinitaires représentatives des divers domaines de l'activité associative. Elle est un lieu d'interlocution politique indépendant qui travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts du monde associatif dans la société française. La CPCA regroupe aujourd'hui 16 coordinations associatives structurées nationalement, représentant près de 700 fédérations soit plus de 500 000 associations en France